

Réf: Dossier N° : 57124

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IGUANE SARL »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY LOT 7 ILOT 2 REMBLAIS, NON
LOIN DE ANTENNE MINISTERE DE COMMUNICATION, 01 BP
10399 ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Nov 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IGUANE SARL » .

Objet: Les opérations de transit, transport, import-export, communication et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY LOT 7 ILOT 2 REMBLAIS, NON LOIN DE ANTENNE MINISTERE DE COMMUNICATION, 01 BP 10399 ABIDJAN 10

GERANT: Monsieur HOUNTONDI ARISTIDE ERIC JEAN CLAUDE KODJO.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30391 du 23/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27277 du 23/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

